



Conseil d'Administration de l'UNSS

3 décembre 2019

Déclaration du SE-Unsa

Ce conseil d'administration de l'UNSS se tient au moment des élections des représentants des associations sportives et c'est sur cet important renouvellement des élus que je vais m'exprimer.

De façon cohérente avec le projet du groupe dont il est membre « Pour un sport scolaire cohérent et accessible à tou.te.s de la maternelle au lycée », l'Unsa a constitué sur de nombreux territoires des listes de candidats réunissant enseignants d'EPS, élèves, chefs d'établissements et parents. Le but : permettre aux instances de l'UNSS d'entendre tous les acteurs du sport scolaire s'exprimer et évoluer toujours mieux grâce à l'adhésion de tous au projet de l'UNSS.

Malheureusement, les responsables voire les candidats de nos listes se sont vus rapidement remis en question par une organisation syndicale constituant des listes autres. Nous pensions avoir suffisamment dénoncé la violence de cette organisation syndicale lors des élections professionnelles de décembre 2018 où nos candidats avaient été mis à mal, mais visiblement non ! Et nous le déplorons.

Accusés de faire fi des règles du jeu, jusque dans un communiqué de presse, nos candidats n'ont répondu aux attaques que par la fierté de porter notre projet.

Qu'il s'agisse du nombre ou du statut des candidats sur les listes, des dates de dépôt des listes ou encore des décisions des IA-Dasen, l'Unsa a, pour

chacune de ses listes déposées, respecté ce qui lui était permis de faire par la note de service ministérielle. Le nombre de questions posées au directeur des affaires juridiques de l'UNSS tout au long de la constitution de listes pour s'assurer d'être dans notre droit en témoigne pleinement.

Comment nos listes auraient-elles pu être validées dans le cas contraire ?

D'autant plus, lorsqu'on sait la pression de cette organisation syndicale qu'ont subie nombre de directeurs de services départementaux pour invalider les listes Unsa. « Peur des représailles ! » nous a-t-on renvoyé sans cesse !

Ce poids du syndicat hégémonique a amené certains directeurs UNSS à nous opposer des règles tirées d'interprétation abusive de la note de service (interdiction de faire soutenir la liste par une OS, interdiction d'un logo, ...) voire des règles défiant l'esprit même du sport scolaire (interdiction de candidature de parents ou de chefs d'établissements !).

Si nous n'avons fait fi d'aucune procédure, d'autres en revanche ont fait fi de démocratie, de liberté d'opinion et de liberté d'expression, des principes que nous avons pourtant pour mission d'inculquer à nos élèves ! Allant jusqu'à remettre en question, à travers de virulents communiqués sur nos professions de foi, la revendication d'une meilleure valorisation institutionnelle des acteurs du sport scolaire ou encore d'un parcours sportif réussi de la maternelle au lycée. Allant jusqu'à la diffamation en accusant les chefs d'établissements majoritairement affiliés à l'Unsa de ne pas siéger dans les instances de l'UNSS au titre de leur fonction mais de leur organisation !

Ne supportant, encore moins aujourd'hui qu'hier, l'existence d'une autre organisation représentant les enseignants d'EPS portant un projet différent pour notre métier et nos élèves, ne supportant pas une appropriation des instances du sport scolaire par une diversité des acteurs autre que celles des profs d'EPS, cette organisation malmène la structure comme le projet de l'UNSS.

L'Unsa se félicite des premiers résultats départementaux obtenus par ses listes, l'Unsa remercie tous ses candidats porteurs d'un projet fédérateur du sport scolaire où chacune et chacun a sa place. L'Unsa tient aussi à remercier la disponibilité dont a fait preuve Sean Gandrille dans le suivi de la constitution des listes. Enfin l'Unsa tient aussi à souligner et saluer l'intervention du ministère sur certains territoires pour rappeler les règles du jeu et permettre la diffusion de listes bloquées par le seul objectif d'empêcher la pluralité.

La réalité de cette première phase électorale devait être connue, mais je ne serai pas plus longue. Il est pour l'Unsa essentiel de ne pas plus entacher ou desservir l'image de l'UNSS, en particulier, et du sport scolaire, en général. D'autres s'y sont risqués à des fins syndicales, mettant à mal l'ensemble des membres et des acteurs de l'UNSS, mettant à mal le projet partagé par la majorité d'un sport scolaire éthique et responsable.

Pour terminer, l'Unsa demande au ministère, dans son rôle de présidence de l'UNSS, et à la direction nationale de l'UNSS, de veiller toujours mieux à rétablir une neutralité et une indépendance morale assumées, sans crainte ni peur de représailles, des services déconcentrés de l'UNSS. Et ce, dans l'intérêt de nos collègues, de nos élèves, de nos parents et de notre institution.

Je vous remercie de votre attention.

Elisabeth Allain-Moreno
Déléguée nationale EPS pour le SE-Unsa